Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

Produit

FLORNOY GROWTH - Part C
Fonds commun de placement (FCP) géré par FLORNOY FERRI

Nom de l'initiateur : FLORNOY FERRI
Code ISIN : FR0010342055
LEI : 969500UULY57T6ENMR32
Site internet : https://www.flornoyferri.com
Contact : Appelez le 01 84 16 13 26 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de FLORNOY FERRI en ce qui concerne ce document d'informations clés.
FLORNOY FERRI est agréée en France sous le n° GP-12000007 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : FLORNOY GROWTH (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM) sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP). OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE.
Durée : Le fonds a été créé le 13/07/2006 et agréé le 16/06/2006. La durée de vie de ce produit est de 99 ans. La société de gestion peut en outre décider de la dissolution ou de sa fusion à son initiative.
Objectifs : OPCVM de classification « Actions internationales », son objectif consiste à obtenir sur la durée minimum de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à l'indice Stoxx Europe 600 NR (dividendes nets réinvestis). L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. La stratégie d'investissement consiste à sélectionner via une gestion discrétionnaire des actions cotées négociées sur les marchés réglementés et/ou sur les systèmes multilatéraux de négociation des pays de la zone OCDE, en filtrant les valeurs éligibles sur des critères extra financiers et financiers. L'univers d'investissement est constitué des 1000 premières sociétés cotées sur les marchés réglementées ou organisées des pays membres de l'OCDE situés en Europe et des 2000 premières sociétés cotées sur les marchés réglementées ou organisées des pays membres de l'OCDE situés en Europe et hors Europe. FLORNOY GROWTH promeut des caractéristiques environnementales et sociales en excluant de l'univers d'investissement 20% des sociétés les moins bien notées dans l'univers sans considération pour leur secteur d'activité (méthode en « sélectivité » avec une approche « best in universe ») en se référant pour sa notation à 8 Objectifs de Développement Durable (ODD) , parmi les 17 ODD proposés par l'ONU. Pour évaluer ces caractéristiques, les valeurs sont notées selon un système propriétaire et les critères d'analyse ODD s'effectuent à travers une dimension environnement, une dimension sociale et une dimension de gouvernance tel que décrit dans le Prospectus. Le taux minimum de couverture des notations des valeurs en portefeuilles est de 90%. Les limites de notre méthodologie sont par construction liées à l'utilisation des données ESG qui ne sont pas encore uniformisées et normalisées pour toutes les valeurs cibles. En lien avec notre approche best in universe il est possible d'avoir un biais sectoriel.

L'OPC est exposé :
◦ De 75% et 110% à un ou des marché(s) d'actions des pays membres de l'OCDE et de l'UE, dont éventuellement le marché français.
◦ De 40% à 100% maximum aux valeurs dites de « grandes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est supérieure 10 milliards d'euros).
◦ De 0% à 50 % maximum aux valeurs dites de « moyennes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est comprise entre 1 milliard et 10 milliards d'euros).
◦ De 0% à 10% maximum aux valeurs dites de « petites capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros).
◦ De 0% à 25% maximum aux produits de taux et instruments du marché monétaire libellés en euros, privé ou public, de notation minimum BBB- (S&P et Fitch) et Baa3 (Moody's). Le fonds peut néanmoins être exposé indirectement aux titres spéculatifs dits « high yield ». Cette exposition indirecte restera accessoire (10% maximum).
◦ jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change sur les devises de l'Union Européennes autres que celles de la zone euro et 25% sur les devises autres que celles de l'Union Européenne et de la zone euro.
◦ Le FCP n'est pas exposé à dans des titres émis par des émetteurs de pays émergents.

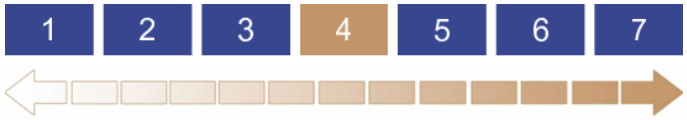
L'OPC investit :
◦ 75% minimum de son actif en titres et droits éligibles au PEA (actions et titres de sociétés ayant leur siège dans l'Union Européenne ou un Etat de l'Espace Economique Européen (EEE)).
◦ 0% à 25% actions non éligibles au PEA.
◦ 25% maximum en instruments du marché monétaire et obligataire, libellés en euros, privé ou public, de notation minimum BBB- (S&P et Fitch) et Baa3 (Moody's).
◦ L'OPCVM pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou d'actions d'OPCVM et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, respectant les 4 critères d'éligibilité décrits à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être gérés par FLORNOY FERRI ou par toute société extérieure.
Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion : Le fonds peut voir recours à des instruments financiers à terme, futures ou options, négociés sur les marchés réglementés ou organisés, dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net pour couvrir de manière discrétionnaire le risque action. Le Fonds pourra détenir des bons de souscription issus des actions détenues en portefeuille dans la limite de 5% de l'actif net, et ce, de façon discrétionnaire.

Indicateur de référence : Stoxx Europe 600 NR (dividendes nets réinvestis)
Affectation des revenus : Capitalisation
Conditions de souscriptions/rachats : Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts chaque jour de bourse ouvré à Paris sur demande auprès de CIC. Les demandes sont centralisées tous les jours (J) jusqu'à 11 heures et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée de J, calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1 (valorisation quotidienne).
Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs sauf « US Person », ressortissant Russe ou Biélorusse, personne physique et/ou morale résidant en Russie ou en Biélorussie, entité ou organisme établi en Russie ou en Biélorussie.
Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet https://www.flornoyferri.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : FLORNOY FERRI - 87-89 avenue Kléber , 75016 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le FCP peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : Dans des conditions de marché agitées, les prix des titres en portefeuille peuvent connaître des fluctuations importantes. Il peut être parfois difficile de dénouer dans de bonnes conditions certaines positions pendant plusieurs jours consécutifs. Il ne peut être garanti que la liquidité des instruments financiers et des actifs soit toujours suffisante. En effet les actifs du fonds peuvent souffrir d'une évolution défavorable sur les marchés qui pourra rendre plus difficile la possibilité d'ajuster les positions dans de bonnes conditions.

Risque de change : Le FCP peut investir dans des instruments financiers libellés en une devise autre que l'euro. A ce titre, en cas de baisse des taux de change des devises autres que l'euro, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**3 750 EUR**	**2 960 EUR**
	Rendement annuel moyen	-62,52%	-21,60%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 160 EUR**	**8 120 EUR**
	Rendement annuel moyen	-28,35%	-4,07%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 260 EUR**	**12 800 EUR**
	Rendement annuel moyen	2,58%	5,07%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**15 120 EUR**	**19 520 EUR**
	Rendement annuel moyen	51,21%	14,32%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre avril 2015 et avril 2020.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mai 2018 et mai 2023.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2025.

Que se passe-t-il si FLORNOY FERRI n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds ne dispose d'aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs. Ainsi, en cas de défaillance de la Société de Gestion ou du Fonds lui-même, vous êtes susceptible de perdre la totalité de votre investissement. Le remboursement de votre investissement, la performance et le rendement ne sont en aucun cas garantis. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou un régime de garantie. Les actifs sous-jacents du produit sont détenus séparément par le Dépositaire. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire et ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euros sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	**310 EUR**	**2 061 EUR**
Incidence des coûts annuels (*)	3,1%	3,2% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,3% avant déduction des coûts et de 5,1% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,5% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	254 EUR
Coûts de transaction	0,6% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	59 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20 % TTC d'une performance annuelle supérieure à l'indice STOXX Europe 600 dividendes nets réinvestis si celle-ci est positive et en l'absence de sous-performance les 5 ans précédents. Cette performance est facturée sur la base de la clôture d'exercice du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de détention recommandée : Cinq (5) ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour ce produit, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds. Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme ; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans.

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts chaque jour de bourse ouvré à Paris sur demande auprès de CIC. Les demandes sont centralisées tous les jours (J) jusqu'à 11 heures et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée de J, calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1 (valorisation quotidienne).

Plafonnement des rachats : En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPCVM à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète de souscriptions et rachats sur cet OPCVM.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

FLORNOY FERRI informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de FLORNOY FERRI - 87-89 Av. Kléber, 75116 Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse https://www.flornoyferri.com.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société https://www.flornoyferri.com.

Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : FLORNOY FERRI - 87 - 89 avenue Kléber - 75116 Paris.

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur notre site internet à l'adresse https://www.flornoyferri.com.

FLORNOY GROWTH promeut des caractéristiques environnementales ou sociales mais n'a pas pour objectif un investissement durable. A ce titre il relève de l'article 8 du Règlement SFDR.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de FLORNOY FERRI et ne soit pas satisfait de la réponse de FLORNOY FERRI qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org